

CERTIFICAT DE NON CESSION

Je soussigné :

.....
.....
.....

déclare :

1) que les objets usagés repris à l'inventaire ci-joint et dont je sollicite l'admission en franchise, sont ma propriété depuis plus de 6 mois et sont bien destinés à mon usage personnel ;

2) avoir pris connaissance des interdictions figurant à l'article 34 de l'arrêté du 30 décembre 1983, aux termes duquel les objets admis en franchise ne peuvent :

- être affectés à d'autres usages que ceux en vu desquels la franchise a été accordée.

- être cédés ou prêtés, à titre gracieux ou onéreux, pendant un délai de 12 mois à compter de la date d'enregistrement de la déclaration en douane à l'importation, sans qu'aient été acquittés les droits et taxes en vigueur au moment de la cession ou du prêt.

3) avoir résidé hors de France pendant plus d'un an.

Le

A

Signature